



M. Romain Baubry
Député des Bouches-du-Rhône

À Paris, le 31 mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marine Le Pen condamnée : la République des juges contre la démocratie

Romain Baubry, député des Bouches-du-Rhône, dénonce avec force **la condamnation de Marine Le Pen à 4 ans de prison, dont 2 ferme, et 5 ans d'inéligibilité avec exécution immédiate.**

Une décision d'une extrême gravité, qui écarte la première opposante politique de l'élection présidentielle, (donnée à 37% d'intentions de vote dans le dernier sondage IFOP) sans même attendre l'appel, et **alors que le tribunal a reconnu qu'il n'y avait ni enrichissement personnel, ni corruption.**

Et pourtant, **la peine tombe, lourde, immédiate, assumée comme politique.** La présidente du tribunal a elle-même évoqué le risque que représenterait une candidature de Marine Le Pen pour l'ordre public.

Ce n'est pas une justice indépendante, c'est une justice qui choisit ses adversaires. **Ce n'est pas uniquement Marine Le Pen qu'on condamne, ce sont les millions de Français qui comptaient voter pour elle.** En piétinant la présomption d'innocence, en rendant inéligible une candidate plébiscitée, c'est la démocratie qu'on sacrifie.

Romain Baubry exprime son soutien total et indéfectible à Marine Le Pen.

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Conseiller Municipal de Sénas

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône
126, rue de l'Université 75007 PARIS – romain.baubry@assemblee-nationale.fr – 07 86 62 27 34